

PREMIER PRINCIPE

IL Y A UNE OBLIGATION GRAVE DE FUIR LES OCCASIONS PROCHAINES DE PÉCHÉ MORTEL, SURTOUT LORSQU'ELLES SONT PERMANENTES.

Que veulent dire les mots *occasions*, *prochaines*, *permanentes*? Expliquons.

Beaucoup de péchés mortels sont commis par suite d'une excitation venant d'une cause extérieure, qui peut être un lieu, un objet, une personne. Tel ouvrier ne s'enivre que lorsqu'il entre dans un cabaret ; une jeune dame a perdu la foi, en lisant la *Revue des Deux-Mondes* ; cet enfant est tombé dans le libertinage parce qu'il s'est lié d'amitié avec un camarade libertin. Le cabaret, la *Revue*, le mauvais camarade, sont ici des *occasions* de péché mortel.

L'occasion est appelée *prochaine* pour une personne, lorsqu'elle succombe fréquemment dans le péché mortel, quand elle se trouve en présence de cette occasion. Si elle succombait rarement, ce serait une occasion *éloignée*. Et si elle ne succombait pas du tout, ce qui serait pour d'autres une occasion éloignée ou prochaine, ne servirait qu'à lui faire pratiquer des actes de vertu.

L'occasion prochaine est *permanente* ou *transitoire*. Le petit jeune homme corrompu par son camarade, travaille chaque jour avec lui, couche dans la même chambre. L'occasion est *permanente*. Elle ne serait que *transitoire* si les deux enfants ne se rencontraient que de temps à autre, par exemple, à la promenade.

Or, la théologie enseigne qu'il y a une obligation grave de fuir les *occasions prochaines* du péché mortel, surtout quand elles sont *permanentes*. C'est une obligation imposée par la prudence chrétienne, qui nous défend de nous exposer témérairement à un grand danger, Notre-Seigneur nous ayant avertis que celui qui aime le danger y périra. Aussi un confesseur ne peut pas donner l'absolution à un pénitent qui, honteux et repentant de certains péchés commis dans une occasion prochaine, ne veut pas cependant s'éloigner de l'occasion. Le pape Innocent XI a condamné cette proposition : " *Qu'on peut absoudre quelquefois la personne, placée dans une occasion prochaine, qui ne veut pas la fuir quand elle le pourrait, mais qui est décidée au contraire de continuer à rester dans cette occasion prochaine.*"

Saint Liguori, et avec lui la plupart des théologiens,